

NON À LA LOI DU MEDEF

Les parlementaires du Parti communiste et du Front de gauche ne laisseront pas transcrire dans la loi une nouvelle régression sociale.

Ils interpellent les parlementaires socialistes et écologistes chez qui cet accord est loin de faire l'unanimité.



Décryptage

Cet accord facilite les licenciements et évite les poursuites des employeurs. Il organise le chantage à l'emploi, aux mobilités forcées et piège les salariés avec le temps partiel. Il crée des CDI précaires ! L'ambition affichée de la « sécurisation de l'emploi » débouche sur la « sécurisation de la flexibilité et du licenciement ».

La CGT et FO ont refusé de le signer. La FSU et Solidaires n'avaient pas le droit de participer aux négociations. Seules, la CFDT, la CGC et la CFTC l'ont signé avec toutes les organisations patronales. Le MEDEF est enthousiaste.

PCF

Parti communiste français



**FRONT
DE GAUCHE**

LE DROIT DU TRAVAIL DYNAMITÉ NON À L'ACCORD EMPLOI/COMPÉTITIVITÉ

L'accord intitulé « sécurisation de l'emploi » conclu entre les organisations patronales et des organisations syndicales représentant une minorité de salariés, contre l'avis de la CGT et de FO, signé sous pression du gouvernement, n'est en aucun cas une bonne nouvelle.

Sauf pour le Medef qui n'en espérait sûrement pas tant, neuf mois après la défaite de Sarkozy. Il sera examiné au Parlement.

D'autres solutions existent

▲ **Les salariés ont besoin d'une véritable sécurisation de leur contrat de travail.** Travaillons à la pénalisation de tous les CDD et des contrats précaires en alourdissant massivement les cotisations sociales patronales sur ces contrats et en imposant une surtaxe aux entreprises lorsqu'elles emploient plus de 5 % de CDD.

▲ **Les salariés ont besoin d'une sécurisation des conditions de la rupture du contrat de travail.** Travaillons à interdire les licenciements boursiers, les ruptures conventionnelles du contrat de travail et révisons les modalités du licenciement économique pour éviter les licenciements répétés.

▲ **Les salariés ont besoin d'intervenir sur les choix de gestion des entreprises.** Travaillons à un vrai pouvoir de contre-proposition sur les critères de gestion des entreprises, sur les choix en matière de salaires et de qualifications, pour une meilleure efficacité de l'entreprise elle-même.

▲ **Les salariés ont besoin d'une sécurisation de leur mobilité professionnelle tout au long de leur vie.** Travaillons à ce que chaque salarié, de la sortie du système scolaire à la fin de sa carrière professionnelle, puisse disposer de droits cumulatifs et progressifs, transférables d'une entreprise à l'autre, d'une branche à l'autre, opposables à tout employeur. En même temps, il doit être assuré de bénéficier d'une formation rémunérée lui permettant l'accès à un autre emploi qualifié et mieux rémunéré.

www.gironde.pcf.fr

Parti Communiste Français / Fédération de la Gironde

15/17 rue Furtado 33 800 Bordeaux - 05 56 91 45 06 - gironde.pcf@gmail.com